

Arts de la scène

Premier bilan du tax shelter

Six mois après l'extension du mécanisme fiscal du Tax Shelter aux arts de la scène, les premiers chiffres sont encourageants. L'asbl COOP, créée par et pour le secteur des arts de la scène, et qui réunit 40 membres, a annoncé des levées de 2,25 millions d'euros, à destination de 36 projets de création. Quant au groupe Umedia, intermédiaire tax shelter déjà actif dans le cinéma et l'audiovisuel, il fait état de levée de fonds de l'ordre de 4 millions d'euros, à destination d'une cinquantaine de projets. Le mécanisme du Tax Shelter est destiné à encourager l'investissement dans des œuvres audiovisuelles, cinématographiques et scéniques par les sociétés privées, en échange d'une réduction de leur bénéfice imposable. (Avec Belga)